



## PERGOLAS IRFTS

# MANUEL D'UTILISATION

Félicitations, vous venez d'acquérir une pergola photovoltaïque et évolutive IRFTS !

Les pergolas IRFTS sont des lieux de vie uniques, alliant bien-être et convivialité, haute technologie et écologie.

Vous venez ainsi de vous offrir un espace agréable de détente, qui vous protège des effets néfastes du soleil tout en exploitant de manière optimale son rayonnement pour produire l'énergie électrique dont vous avez besoin au quotidien.

C'est la première pergola française 2 en 1 !

## Description

Votre pergola dispose d'une toiture 100% étanche. Les eaux pluviales sont évacuées par les piliers et peuvent, si vous en êtes équipés, alimenter une réserve d'eau pluviale.

En fonction de la configuration choisie et adaptée, vous disposez d'une toiture photovoltaïque productrice d'électricité et/ou d'une toiture bioclimatique (à lames orientables) permettant la régulation de la ventilation et du flux lumineux.

Pour agrémenter et allonger votre confort en extérieur, nos pergolas sont évolutives et disposent d'options d'éclairage, de rideau et de chauffage, qui peuvent être ajoutées à tout moment de la vie de la pergola.

Votre pergola personnalisée vous est livrée prête à l'emploi par votre installateur. Pour tout renseignement sur son fonctionnement, n'hésitez pas à le contacter.

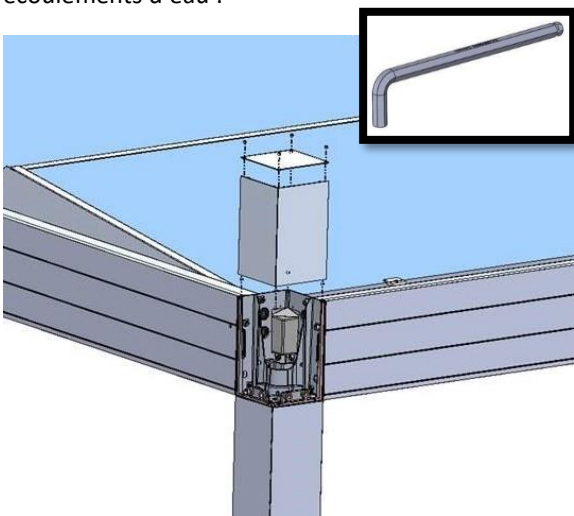
## Entretien et nettoyage

Vérifiez régulièrement que les écoulements d'eau de la pergola ne sont pas encombrés ou obstrués, par des résidus végétaux notamment. Débouchez et nettoyez les chéneaux et trous d'évacuation si nécessaire.

La fréquence de nettoyage dépend de l'environnement immédiat de la pergola, notamment la présence d'arbres à proximité, et sera réalisé à minima annuellement et de préférence en fin d'hiver.

Le nettoyage des chéneaux peut se faire au jet d'eau, en prenant garde de ne pas asperger directement les appareillages électriques et électroniques.

Selon le modèle de pergola, les angles haut sont démontables avec une clé 6 pans pour un meilleur nettoyage des écoulements d'eau :



La structure de la pergola peut être nettoyée à l'eau claire, sans ajout de produit agressif. Afin de ne pas rayer la structure, utilisez un chiffon ou une éponge douce.

La structure de la pergola IRFTS n'est pas conçue pour être exposée à l'air marin.

Ne pas réaliser de travaux de soudure, meulage et tronçonnage métallique à proximité des structures de votre pergola car vous risquez d'en endommager les profils.

Pour toute intervention sur la pergola et ses accessoires, faites appel à du personnel qualifié.

# Photovoltaïque

## Précautions d'emploi :

Tout système photovoltaïque doit être surveillé et entretenu régulièrement. La norme NF EN 62 446-1 détaille la procédure de maintenance à suivre. Pour cela, votre installateur peut vous proposer un contrat de maintenance, n'hésitez pas à le lui demander.

Il est impératif que les opérations de maintenance et de réparation sur les produits IRFTS soient effectuées par des intervenants qualifiés. Ces opérations requièrent des compétences en électricité.

En cas d'intervention sur le procédé photovoltaïque nécessitant la dépose d'un module photovoltaïque, la procédure de déconnexion et de reconnexion électrique appliquée lors du remplacement d'un module doit être respectée.

- **Maintenance du champ photovoltaïque**

Dans le cadre de l'entretien de la pergola au moins une fois par an, de préférence avant l'été pour optimiser le rendement électrique :

- ✓ Les modules photovoltaïques doivent être nettoyés au jet d'eau, sans pression ni jet concentré
- ✓ Inspection visuelle, repérage d'éventuelles détériorations
- ✓ Vérification du câblage
- ✓ Vérification des fixations : vérifier la présence et la tenue de l'ensemble de la visserie

- **Maintenance électrique**

Si, tenant compte de l'ensoleillement réel, une baisse mesurable de la production d'une année sur l'autre est observée, il convient de faire vérifier le bon fonctionnement de l'onduleur et des modules individuellement.

- **Remplacement d'un module**

En cas de bris de glace, détérioration ou dysfonctionnement d'un module photovoltaïque, il convient de le faire remplacer en respectant la procédure suivante :

1. Déconnecter le ou les onduleur(s) du réseau en ouvrant le disjoncteur AC placé entre le ou les onduleur(s) et le compteur
2. Déconnecter le champ photovoltaïque en ouvrant l'interrupteur/sectionneur DC placé entre les modules et l'onduleur. Si le système est équipé de micro-onduleurs, ces derniers assurent automatiquement cette déconnexion suite à l'étape 1.
3. Démonter les éléments du système de montage dans l'ordre inverse à leur mise en œuvre afin de pouvoir accéder aux câbles du module. Ne jamais débrocher les connecteurs sous la pluie.
4. Remonter le nouveau module conformément à la mise en œuvre (voir *Notice de pose*). Reconnecter la liaison équipotentielle au nouveau module installé.
5. Vérifier le bon fonctionnement de la série de modules concernés :
  - a. Mesure de sa plage de tension en circuit ouvert
  - b. Vérification de la compatibilité de cette tension avec la plage d'entrée de l'onduleur
6. Reconnecter le champ photovoltaïque en enclenchant de nouveau l'interrupteur/sectionneur DC (sauf si micro-onduleurs), puis le disjoncteur AC.

## Branchement photovoltaïque et production

Le système photovoltaïque installé avec votre pergola produit de l'électricité avec l'énergie issue du rayonnement solaire.

Cette électricité peut être soit autoconsommée sur place et vous permettre de réduire vos factures d'électricité, soit vendue à EDF ou à un autre opérateur agréé selon les conditions fixées par l'Etat, soit un mix des deux.

Dans tous les cas, vérifiez que les démarches adéquates ont été entreprises auprès du gestionnaire de réseau (Enedis ou entreprise locale de distribution) pour l'autorisation de raccordement au réseau électrique et EDF pour la vente de l'électricité produite. Votre installateur doit vous accompagner dans ces démarches.

Pour tout renseignement sur les systèmes photovoltaïques et leur exploitation, nous vous conseillons de vous référer au site ressource national [www.photovoltaïque.info](http://www.photovoltaïque.info)

## Télécommande

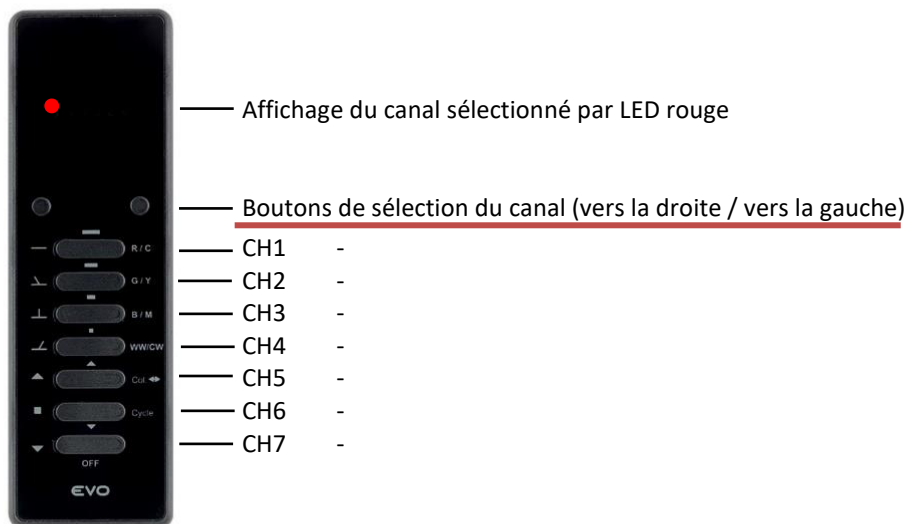
Les options des pergolas IRFTS sont pilotables par télécommande.

Toutes les options peuvent être commandées par une même télécommande. Pour cela, chaque option va correspondre à un canal de la télécommande.

### Changer de canal sur la télécommande :

Le canal sélectionné est repéré par une LED rouge sur la partie supérieure de la télécommande.

Pour changer de canal, utilisez les boutons de sélection du canal, bouton de droite pour aller vers les canaux à droite ou bouton de gauche pour aller vers les canaux à gauche.



### Limiter le nombre de canal de votre télécommande :

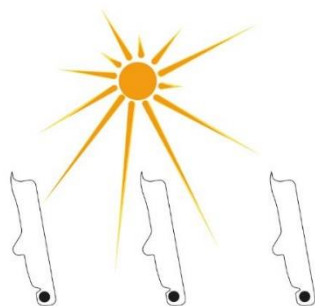
Pour activer la fonction Limitation Canaux, appuyez sur le bouton de sélection du canal jusqu'au numéro de canal maximum à utiliser et, sur ce dernier canal, gardez le bouton appuyé pendant 5 secondes. La limitation des canaux est indiquée par le clignotement simultané de toutes les LEDs du groupe. Pour désactiver la fonction Limitation Canaux appuyez sur le bouton de sélection du canal pendant 5 secondes jusqu'à ce que toutes les LEDs clignotent.

### Avertissements :

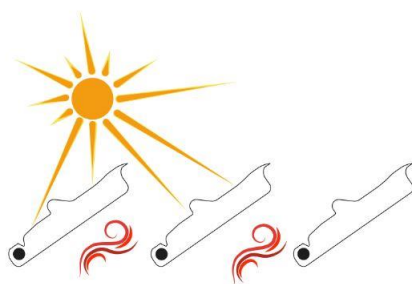
- Le branchement des récepteurs radio pour la commande des appareils, ainsi que le paramétrage de la télécommande pour chacune des options, sera réalisé par votre installateur. En cas de besoin, faites appel à du personnel technique qualifié et référez-vous à la notice du fabricant de l'option. Les systèmes de raccordement électriques doivent être correctement dimensionnés et adaptés à l'usage, conformément aux normes électriques en vigueur.
- Ne pas utiliser la télécommande dans des lieux ou installations sensibles aux émissions radio (par ex. : aéroports, hôpitaux).
- Ne pas garder ou utiliser la télécommande dans des lieux humides avec de la vapeur, avec une humidité de l'air élevée, avec de la poussière, exposés directement aux rayons du soleil ou avec des conditions ambiantes similaires.
- Gardez la télécommande dans une position stable de manière à ne pas la faire tomber : toute chute pourrait l'endommager ou réduire son champ d'action.
- La réception des signaux par ce dispositif peut être perturbée par différents facteurs : La présence d'une fréquence électrique parasite, dans le même environnement et de même fréquence. De même l'intégration du dispositif dans un contenant en métal ou protégé par des feuilles de métal peut perturber le signal. N'utilisez que des contenants en plastique.

- Remplacement de la pile : Conservez les piles hors de la portée des enfants. En cas d'ingestion de la pile, appelez tout de suite un médecin. Danger d'explosion en cas de pile mal remplacée. Remplacez les piles en ne mettant que des piles de type CR 2430. Éliminez immédiatement les piles endommagées ou usées conformément aux normes en vigueur. Ne pas jeter la pile dans des poubelles domestiques mais dans un point de collecte adapté. Pour remplacer les piles : enlevez les piles usées et positionnez les nouvelles de la même façon. Attention de bien respecter les pôles (+/-) !

## Lames orientables bioclimatiques (option)



Les lames bioclimatiques sont des brise-soleil orientables vous permettant d'adapter le rayonnement solaire reçu sur votre terrasse aux conditions climatiques et à vos envies.



En cas de forte chaleur, une légère ouverture des lames vous assure une circulation d'air agréable tout en vous préservant des rayons directs du soleil.



En cas de pluie, les lames parfaitement étanches en position fermées protègent vos biens et vous offrent un espace extérieur abrité.

### Précautions d'emploi :

- **Neige** : La structure est conçue pour être installée en zone neigeuse. En position fermée, elle peut supporter jusqu'à 130 à 180 kg/m<sup>2</sup> de charge de neige (selon modèle). En cas de fortes chutes de neige ou d'accumulation de neige lourde, nous conseillons soit d'incliner les lames pour éviter l'accumulation de charge de neige sur le toit, soit de déneiger régulièrement le toit pour évacuer la charge.
- **Vent** : En position fermée et correctement fixée, la structure peut supporter des rafales de vents jusqu'à 125 à 145 km/h (selon modèle). En cas de vent violent, et même s'il pleut, nous conseillons d'ouvrir les lames en biais (par exemple à 45°) pour limiter l'effort d'arrachage subi par la structure.

### Entretien

Nettoyez les lames en position fermée à l'eau claire avec un chiffon ou une éponge douce.

Ne pas lubrifier les axes des lames.

### Fonctionnement de la télécommande :

Positionnez-vous sur le canal correspondant à l'option et utilisez les boutons CH5 à CH7 comme indiqué ci-dessous.



— Affichage du canal sélectionné par LED rouge

— Boutons de sélection du canal (vers la droite / vers la gauche)

- CH1 -
- CH2 -
- CH3 -
- CH4 -
- CH5 Ouverture
- CH6 Arrêt
- CH7 Fermeture

## Eclairage (option)



Pour un plus grand confort, les éclairages (ruban LED ou spots LED) sont à intensité variable. Vous pouvez ainsi adapter leur luminosité en fonction de vos envies et besoins.

Les rubans LED et spots LED sont pilotés indépendamment, sur deux canaux différents.

Le pilotage est le même pour toutes les options éclairages.

### Entretien

Nettoyez la surface extérieure du ruban LED et des spots LED, uniquement lorsque ces derniers sont hors tension, avec un chiffon doux légèrement humidifié.

### Fonctionnement par défaut de la télécommande :

Positionnez-vous sur le canal correspondant à l'option et utilisez les boutons CH1 à CH7 comme indiqué ci-dessous.



— Affichage du canal sélectionné par LED rouge

— Boutons de sélection du canal (vers la droite / vers la gauche)

CH1	Intensité 100%	
CH2	Intensité 75%	
CH3	Intensité 50%	
CH4	Intensité Mini.	
CH5	Augmenter l'intensité	+
CH6	Diminuer l'intensité	-
CH7	Extinction	-OFF-

### Modification des valeurs de luminosité prééglées :

1. Appuyez sur le bouton concernant la valeur à modifier (CH1, CH2, CH3 ou CH4)
2. Réglez la valeur à l'aide des boutons CH5 (plus d'intensité) ou CH6 (moins d'intensité)
3. Maintenez appuyé CH7 pendant 5 secondes pour mémoriser la nouvelle intensité enregistrée

## Rideau (option)

### Précautions d'emploi :

Le rideau vous protège efficacement du vent comme des UV et de la chaleur. Pour améliorer votre confort, sa toile a la propriété de refléter 96% du rayonnement incident, permettant ainsi de limiter l'effet de chaleur et d'éblouissement tout en vous assurant une luminosité ambiante maximale.

Le rideau est résistant aux intempéries et aux UV, pour un espace durable et de qualité.

Le rideau présente une résistance aux vents de type 3, la meilleure, ce qui correspond à des vents de classe 6 sur l'échelle de Beaufort, soit 49 km/h. Vous pouvez donc l'utiliser pour vous protéger du vent autant que de besoin. Cependant, en cas de fortes rafales de vent, le rideau doit être relevé pour éviter d'être endommagé.

Avant de baisser le rideau, assurez-vous qu'aucun obstacle n'entrave sa course.



### Entretien

Manipulez le tissu avec précaution : mains propres et sèches. Ne pas frotter avec insistance. Ne pas utiliser de solvants ni de substances abrasives susceptibles de détériorer l'enduction du tissu.

Tous les produits chimiques peuvent causer des dommages permanents sur le tissu. En cas d'utilisation de produits détergents aux abords de la pergola, prenez soin de relever complètement le store afin d'éviter toute projection de produits chimiques sur le tissu.

Pour nettoyer le rideau : Dépoussiérez à l'aspirateur ou à l'air sous pression en évitant de froisser ou de déformer le tissu. Nettoyez avec une éponge imbibée d'eau claire et laissez sécher entièrement, toile déployée.

### Fonctionnement de la télécommande :

Positionnez-vous sur le canal correspondant à l'option et utilisez les boutons CH5 à CH7 comme indiqué ci-dessous.



— Affichage du canal sélectionné par LED rouge

— Boutons de sélection du canal (vers la droite / vers la gauche)

— CH1 -

— CH2 -

— CH3 -

— CH4 -

— CH5 Ouverture ↑

— CH6 Arrêt

— CH7 Fermeture ↓

## Chauffage (option)

### Précautions d'emploi :

L'appareil de chauffage doit être installé suivant les indications suivantes : il doit être installé sur une surface qui ne peut pas s'endommager à cause de températures élevées ; il doit être positionné dans un lieu suffisamment aéré ; il NE PEUT PAS être enfermé hermétiquement ; il doit être positionné verticalement avec les passe-câbles vers le bas ; les câbles de connexion doivent être protégés en utilisant des conduits adaptés ; ne pas couvrir l'appareil ; ne pas utiliser ou placer des substances/matériaux inflammables en proximité de l'appareil.

Attention : si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par du personnel qualifié exclusivement afin de prévenir tous risques.

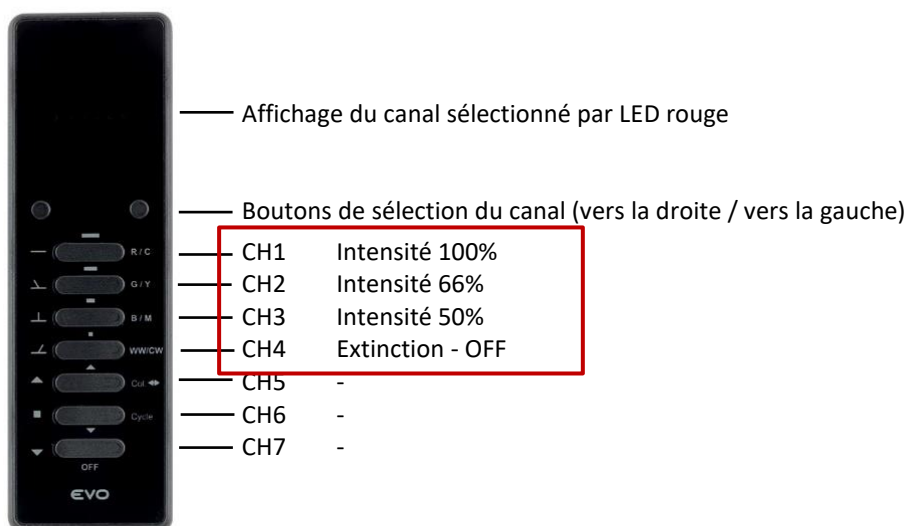
Cet appareil n'est pas destiné à être utilisé par des personnes (y compris des enfants) à capacité physique, sensorielle ou mentale réduite, ou qui ne soient pas correctement informées sur les caractéristiques du produit et sur les possibles dangers qu'il pourrait causer. Surveiller les enfants afin d'être sûr qu'ils ne jouent pas avec l'appareil. Ne pas toucher l'appareil avec les mains mouillées, avec des objets métalliques ou inflammables. Ne pas ouvrir, démonter ou réparer sans faire appel à du personnel qualifié au préalable.

### Entretien

Lorsque l'appareil est éteint et refroidi, dépoussiérez l'extérieur de l'appareil à l'aide d'un chiffon sec.

### Fonctionnement de la télécommande :

Positionnez-vous sur le canal correspondant à l'option et utilisez les boutons CH1 à CH4 comme indiqué ci-dessous.



## Application de pilotage Daisy

Vous pouvez également piloter votre pergola grâce à votre smartphone ou tablette avec l'application DAISY.

Pour cela, votre pergola doit être équipée de l'interface DAISY WI-FI. Pour l'équipement de votre pergola avec DAISY WI-FI et le paramétrage de l'interface, demandez à votre installateur ou tout autre professionnel qualifié.

Téléchargez l'application DAISY depuis l'App Store ou Google Play. Vérifiez au préalable la compatibilité de votre appareil.

Créez votre compte, pour cela le smartphone doit être connecté à internet, attendez votre email de confirmation, loguez-vous et pilotez !



## Recyclage et élimination du produit

À la fin de la durée de vie utile de ce produit et/ou d'un de ses accessoires, il ne doit pas être éliminé comme tout autre déchet domestique. En effet, il doit être déposé dans un centre de collecte adapté, notamment pour les déchets d'équipements électriques et électroniques. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se débarrasser de cet équipement par les voies appropriées à la fin de sa vie utile. Ne pas respecter cette consigne peut vous soumettre à des sanctions établies par les lois régissant l'élimination des déchets.

Conformément au Code de l'Environnement relatifs aux Déchets des Equipements Electriques et Electroniques (DEEE), certains composants, dont les modules photovoltaïques, sont collectés par les professionnels pour leur bon recyclage.

## Garanties

### **Garantie décennale constructeur**

Conformément à nos Conditions Générales de Vente, nos pergolas sont couvertes par une garantie fabricant visant à garantir leur conformité et assurant le remboursement du prix d'achat, le remplacement gratuit ou leur réparation gratuite, selon la solution que IRFTS juge la plus adéquate.

Cette garantie est de 10 ans pour les structures de pergolas.

Matériaux : La structure porteuse de nos pergolas est fabriquée en aluminium de qualité 6063.

Colorimétrie : Le thermolaquage des pergolas IRFTS répond à la norme QUALICOAT® qui atteste que le thermolaquage des produits et composants mis en œuvre dans une architecture extérieure répond positivement à un ensemble de tests normalisés.

### **Autres garanties**

Les accessoires de motorisation, transmission et commande électronique sont garantis 2 ans.

Les éléments d'éclairage sont garantis 2 ans.

Les toiles des rideaux sont garanties 5 ans.

Les éléments de chauffage sont garantis 2 ans.

Les garanties ne couvrent pas les défauts occasionnés du fait d'une utilisation anormale ou fautive ou résultant d'une cause étrangère aux qualités intrinsèques des produits.

En aucun cas la responsabilité de IRFTS se pourra être engagée au-delà de la durée des garanties de ses fournisseurs, notamment pour les accessoires, motorisations, modules et onduleurs photovoltaïques.

Pour toute réclamation, nous vous remercions de contacter dans les plus brefs délais l'installateur qui a mis en œuvre la pergola afin qu'il puisse actionner la garantie fabricant.

Pour plus d'information sur les conditions de notre garantie fabricant, veuillez vous référer aux Conditions Générales de Vente IRFTS.

IRFTS vous remercie de votre confiance.  
Retrouvez-nous sur [www.mapergolasolaire.com](http://www.mapergolasolaire.com)



TOUS DROITS RÉSERVÉS 09/2019